



p11 Vie locale



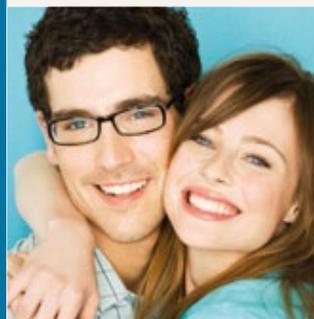
p14 Sortie scolaire



p17 Expo-sciences

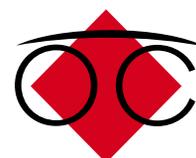


1 ACHETÉE
=
1 OFFERTE



2 PAIRES DE LUNETTES
TOUTES MARQUES

- **MOZAC** 04 73 38 00 08
OPTIQUE
104, av. Jean Jaurès
Entrée Rocade Fraicheur
À côté de la Maison de la Literie
- **CLERMONT-FERRAND** 04 73 34 06 94
OPTIQUE
- **AUBIÈRE** 04 73 27 97 83
OPTIQUE



**OPTICAL
CENTER**
OPTIQUE & AUDITION

Révérons notre acuité humaine.

Suivez notre actualité



330 magasins en Europe

www.optical-center.com



EDITO

Michel
Arsac

LA « MÉTROPOLISATION » LANCÉE À MOZAC

LA GAULOISE A 90 ANS

Une vieille dame très alerte ! 90 ans et pas une ride, c'est formidable !

Qui ne connaît pas « la Gauloise de Mozac » ? C'est ainsi qu'on l'appelle, dans la région. Beaucoup de familles de Mozac et bien au-delà, car son rayonnement dépasse largement la commune, ont eu un enfant, un parent, un ami qui est passé par « la Gauloise » pour le plus grand bien de son corps et de son esprit.

« La Gauloise » c'est une aventure humaine d'une richesse exceptionnelle avec un palmarès sportif tout aussi exceptionnel, forgé au fil du temps. Autour de cette belle réussite, dans la qualité et la durée, des femmes et des hommes, connus ou moins connus, se sont dévoués inlassablement au service des autres et en particulier au profit de la jeunesse.

Depuis 90 ans, plusieurs générations de bénévoles nous ont quittés, d'autres ont repris le flambeau et prolongent aujourd'hui la tradition dans l'esprit de « la Gauloise ». Bien sûr, la pratique de la gymnastique a évolué avec le temps. La tendance actuelle est plus tournée vers l'éveil du corps pour les tout-petits, et une offre sportive « à la carte » pour les jeunes et les adultes. « La Gauloise » a bien évolué, elle a su s'adapter à son temps. C'est la meilleure preuve de sa capacité à perdurer... bien au-delà de ses 90 ans !

Au nom de la ville de MOZAC, je veux rendre un hommage appuyé à tous les anciens, féliciter et remercier tous ceux qui travaillent aujourd'hui, dirigeants, bénévoles, entraîneurs, pour faire vivre cette belle association. **BON ANNIVERSAIRE !**

Le mot est barbare, mais la démarche est incontournable et urgente. Le premier comité de pilotage de la « plaque urbaine » CLERMONT-RIOM-VICHY a eu lieu jeudi 10 mai à la maison des Associations, allée des peupliers.

Le « Grand Clermont » (dont nous faisons partie avec 106 communes) souhaite se démarquer dans le concert des métropoles de 300 à 600 000 habitants. Pour cela, il lui faut relever le défi démographique pour renforcer ses fonctions métropolitaines et conforter son rôle de locomotive au bénéfice de toute l'Auvergne. Selon un rapport d'audit établi par le CERAMAC (université d'Auvergne), Clermont n'a pas encore pris conscience de sa taille urbaine réelle et n'a jamais vraiment cherché à se présenter comme une « grande ville » d'ampleur nationale. Nous payons actuellement des décennies d'immobilisme (dans le sens où ne pas progresser plus vite que les autres amène à un retard). Remettre l'ensemble urbain à niveau nécessite des sacrifices et une volonté sans faille. La volonté collective doit être impulsée par quelques leaders-décideurs, capables d'entraîner l'adhésion de toute une population autour de l'idée d'une entité métropolitaine qui gagne et dont on est fier, celle dans laquelle on se reconnaît. Jean-Marc MONTEIL est de ces leaders. Ancien président de l'université Blaise PASCAL, puis recteur à Aix-Marseille et à Bordeaux, il a terminé sa carrière en qualité de directeur général de l'enseignement supérieur au ministère de l'Education Nationale. Il a accepté de prendre la présidence du conseil de développement du grand Clermont. Sa connaissance pointue de notre territoire et son expérience acquise dans d'autres grandes métropoles seront un atout majeur pour créer l'impulsion dont nous avons besoin.

Espérons que cette démarche, qui doit passer par la création d'une entité juridique métropolitaine, ne soit pas bloquée par des positions trop individualistes. Et c'est bien là l'écueil. Clermont communauté a déjà repoussé une tentative il y a quelques années. Les changements d'échelle sont la grande difficulté des réformes territoriales, on le constate à tous les niveaux : de la commune à l'interco, de l'interco à l'agglomération, de l'agglomération à la métropole... voire de la France à l'Europe... Il est difficile d'abandonner tout ou partie de ses compétences, difficile de mutualiser ses recettes, difficile de voir plus loin que son clocher... et pourtant, la poursuite de la décentralisation passera forcément par là.



Mairie de Mozac
rue de l'Hôtel-de-Ville
63200 MOZAC
Tél. 04 73 33 71 71
E-mail : mairie_mozac@yahoo.fr
→ www.ville-mozac.fr

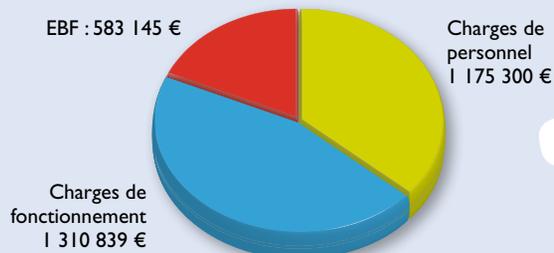
Une publication
de la ville de Mozac.
Directeur de publication :
Michel Arsac

Responsable de la rédaction :
Natercia Brandao.
Conception, réalisation, publicité :
L'imprimeur.com • Mozac
04 73 38 82 95
Imprim'vert

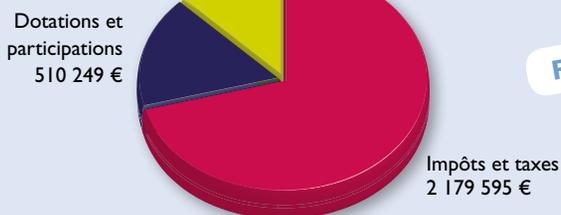

 Finances

UN BUDGET RAISONNÉ : MAINTENIR UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT ÉLEVÉ SANS EMPRUNT

FONCTIONNEMENT 2012



Recette diverses : 379 440 €



FONCTIONNEMENT 2012 euros %

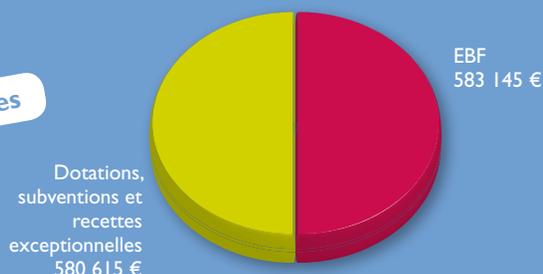
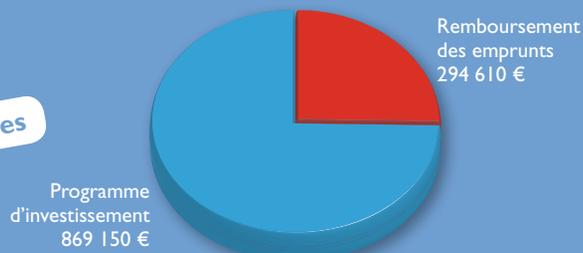
Dépenses

| | | |
|--|------------------|------------|
| Charges de personnel | 1 175 300 | 38,3 |
| Charges de fonctionnement | 1 310 839 | 42,7 |
| E.B.F. (excédent brut de fonctionnement) | 583 145 | 19 |
| Total | 3 069 284 | 100 |

Recettes

| | | |
|-----------------------------|------------------|------------|
| Impôts et taxes | 2 179 595 | 71 |
| Dotations et participations | 510 249 | 16,6 |
| Recettes diverses | 379 440 | 12,4 |
| Total | 3 069 284 | 100 |

INVESTISSEMENT 2012



INVESTISSEMENT 2012 euros %

Dépenses

| | | |
|------------------------------|------------------|------------|
| Remboursement des emprunts | 294 610 | 25,3 |
| Programmes d'investissements | 869 150 | 74,7 |
| Total | 1 163 760 | 100 |

Recettes

| | | |
|--|------------------|------------|
| E.B.F. | 583 145 | 50,1 |
| Dotations, subventions et recettes exceptionnelles | 580 615 | 49,9 |
| Emprunt d'équilibre | | |
| Total | 1 163 760 | 100 |

La propriété de l'abbaye

L'étude approfondie pour chiffrer la transformation de la maison bourgeoise du XVIII^{ème} en mairie est en cours de réalisation et les résultats seront connus en juillet.

Les associations

La maison des Associations est opérationnelle depuis presque un an et le transfert de la bibliothèque y est prévu en juillet pour ouverture après les vacances.

Les écoles

Comme chaque année, des travaux de réfection et d'aménagement sont prévus. Dans la continuité de l'action entreprise l'année dernière pour assurer un meilleur confort et réaliser des économies d'énergie, le remplacement des fenêtres d'une

classe de l'école élémentaire sera effectué pendant les vacances d'été.

Le réaménagement des toilettes de la cour de récréation est envisagé et une extension de l'école maternelle sera étudiée. Une passerelle sera réalisée au dessus de la rue Sanitas pour sécuriser les mouvements entre la cour de récréation et le bâtiment de l'école élémentaire.

Les équipements des services techniques

Le tracteur qui sert à tondre les terrains de football a besoin d'être changé et nous envisageons toujours l'achat d'une nouvelle balayeuse.

Les travaux de voirie

Les travaux de rénovation des voiries et réseaux se poursuivent et la création de

nouvelles rues permettant l'urbanisation de nouveaux quartiers se termine.

Le budget nécessaire pour les travaux de proximité dans différents quartiers a été doublé.

Les bâtiments communaux

De gros travaux sont toujours prévus sur la charpente et la toiture du presbytère afin de remédier aux désordres constatés et nous sommes toujours en attente des subventions pour la réfection de la toiture de l'église.

Le programme de remplacement des fenêtres de la mairie engagé en 2010 et 2011 continue.

Le bâtiment préfabriqué ayant abrité la bibliothèque et l'harmonie sera démoli.

➔ RECETTES FISCALES

| | Produit BP 2012 | | Rappel produit 2011 | |
|-------------------------------------|------------------|------------|---------------------|------------|
| | en euros | en % | en euros | en % |
| IMPOTS VOTES | | | | |
| Taxe d'habitation | 701 659 | 45,9 | 667 630 | 45,7 |
| Taxe sur foncier bâti | 809 936 | 53,1 | 779 421 | 53,3 |
| Taxe sur foncier non bâti | 15 286 | 1 | 15 155 | 1 |
| Total impôts votés | 1 526 881 | 100 | 1 462 206 | 100 |
| AUTRES TAXES | | | | |
| Taxe professionnelle (compensation) | 495 335 | | 495 434 | |
| Taxes diverses | 157 379 | | 124 212 | |
| Total autres taxes | 652 714 | | 619 646 | |
| TOTAL DES RECETTES FISCALES | 2 179 595 | | 2 081 852 | |

Depuis le 1^{er} janvier 2000 la taxe professionnelle est encaissée par Riom-communauté qui reverse aux communes une compensation égale à leurs propres recettes de TP de l'année 1999. Une dotation de solidarité est également versée, mais elle présente un caractère précaire dans la mesure où elle dépend des disponibilités de la communauté. Riom communauté a décidé de maintenir cette dotation en 2012 pour soutenir les finances des communes privées de la croissance de leurs taxes professionnelles.

➔ RECETTES EN PROVENANCE DE L'ETAT

| | BP 2012 | Rappel 2011 | Variation | |
|---|----------------|----------------|----------------|--------------|
| | | | en euros | en % |
| D.G.F. dotation globale de fonctionnement | 426 956 | 426 632 | 324 | 1,10 |
| Autres dotations et subventions | 83 293 | 90 618 | - 7 325 | -8,10 |
| TOTAL | 510 249 | 517 250 | - 7 001 | -1,35 |

Les recettes globales sont en très légère diminution.

➔ FISCALITE COMMUNALE : VARIATION DES TAUX

| | Taux 2012 | Taux 2011 | Variation % |
|----------------------------------|-----------|-----------|-------------|
| Taxe d'habitation (TH) | 15,07 | 14,7 | 2,5 |
| Taxe foncière sur le bâti (FB) | 21,01 | 20,5 | 2,5 |
| Taxe foncière sur non bâti (FNB) | 88,87 | 86,7 | 2,5 |

Après 3 années à taux constants (2009, 2010 et 2011), les taux d'imposition de la commune augmentent cette année de 2,5%. Nous rappelons que depuis 2006 la moyenne annuelle d'augmentation est inférieure à 1%.

➔ VOS FEUILLES D'IMPOTS EN 2012

TAXE D'HABITATION

Cet impôt prend en compte vos charges de famille et, la cas échéant, vos revenus. L'actualisation des bases s'applique également et se cumule avec les augmentations des collectivités locales. **Cette année votre impôt global devrait augmenter de 3%.**

IMPOT FONCIER BATI

L'actualisation automatique des bases s'ajoute à l'augmentation des taux votés par les collectivités. **Le Conseil Général ayant augmenté son taux de 9%, votre impôt global devrait augmenter de 6%.**

➔ COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Le compte administratif du budget principal se solde par un excédent de fonctionnement de **374 305,94 €**.

Celui de la caisse des écoles présente un excédent final de **12 413,28 €**. Pour le budget assainissement, les comptes administratifs montrent un déficit total de **3 987,89 €** et pour le budget eau potable un excédent total de **71 429,55 €**. Les comptes administratifs de ces différents budgets ont été adoptés par 20 voix pour et 6 contre. Nous vous rappelons que le Maire ne participe pas à ces scrutins. Les comptes de gestion 2011 de ces différents budgets ont été approuvés à l'unanimité. Les subventions aux associations ont été adoptées par 21 voix pour et 6 contre.

➔ INVESTISSEMENT 2012

| PROGRAMMES | DÉPENSES | RECETTES |
|--|----------------|----------------|
| Equips serv. technique | | |
| Tondeuse stade | 16 900 | |
| Godet John Deere | 4 300 | |
| Lot outillage | 800 | |
| Frigos | 500 | |
| Lot équipement divers | 1 100 | |
| Balayeuse | 25 000 | |
| Total | 48 600 | |
| Eclairage public | | |
| Total | 30 000 | |
| Equipements sportifs et culturels | | |
| Busage bicross | 3 000 | |
| Lot outillage | 1 000 | |
| Armoire phyto | 800 | |
| Total | 4 800 | |
| Groupe scolaire | | |
| Fenêtres école élémentaire | 8 000 | |
| Equipements divers | 2 000 | |
| Placards salle de jeu | 1 700 | |
| Monobrosse | 1 300 | |
| Réfection toilettes | 20 000 | |
| Travaux école maternelle | 25 000 | |
| Total | 58 000 | |
| P.L.U.2012 | | |
| Total | 3 000 | |
| Travaux sur bâtiments communaux | | |
| Charpente presbytère | 50 000 | 16 500 |
| Aménagement services techniques | 6 000 | |
| Démolition préfabriqué | 52 100 | 21 700 |
| Fenêtres mairie | 4 000 | |
| Total | 112 100 | 38 200 |
| Accès handicap | | |
| Total | 3 300 | 990 |
| Structure multi-accueil | | |
| Aménagements divers | 2 000 | |
| Total | 2 000 | 400 |
| Matériel administratif | | |
| Matériel informatique, logiciels | 2 000 | |
| Total | 2 000 | |
| Propriété de l'abbaye : étude | | |
| Total | 29 000 | 29 000 |
| PVR pruniers | | |
| Achat terrains | 2 000 | |
| Total | 2 000 | 6 744 |
| Toiture église | | |
| Total | 100 000 | 70 000 |
| PVR chemin des pêcheurs | | |
| Achat terrains | 10 000 | |
| Total | 10 000 | 12 705 |
| PVR rue de l'ambène | | |
| Travaux RENON | 5 000 | |
| Eclairage | 7 650 | |
| Achat terrains | 22 000 | |
| Total | 34 650 | 2 975 |
| PVR peiroux | | |
| Total | 4 000 | 4 000 |
| Voirie 2012 | | |
| Allée des saules | 28 000 | |
| Chemin des aigüeurs | 63 700 | |
| Travaux divers et proximité | 100 000 | |
| Mobilier urbain et signalisation | 5 000 | |
| Achat terrain beaumette | 5 000 | |
| Etude rue du 4 septembre | 1 500 | |
| Total | 203 200 | |
| Cimetière : agrandissement colombarium .. | | |
| Total | 5 000 | 5 000 |
| PVR pommiers | | |
| Total | 67 500 | 7 983 |
| Passerelle école élémentaire | | |
| Total | 150 000 | 68 000 |
| TOTAL | 869 150 | 207 997 |

Conseils municipaux

ADMINISTRATION GENERALE •

Convention d'occupation d'un terrain communal - Parcelle AC 291

Par courrier, la propriétaire de terrains situés au Pailleret NORD, souhaiterait occuper la parcelle AC 291 pour y faire de la culture. Il est proposé au Conseil d'approuver la mise à disposition temporaire et gratuite de la parcelle appartenant au domaine privé communal au profit du demandeur.

Adopté à l'unanimité

URBANISME & FONCIER

I. Vente des parcelles AM 112-113-114-115 aux lieu-dit « Les Peiroux » à MOZAC

| Caractéristiques essentielles de la vente | LOT A | | LOT B | |
|---|--|--------|--------------------------------|--------|
| | AM 112 | AM 113 | AM 114 | AM 115 |
| Surfaces | 711 m ² | | 710 m ² | |
| Prix plancher* | 93€ / m ² | | 93€ / m ² | |
| Critères de choix de l'acheteur | Offre de prix et projet décrit | | Offre de prix et projet décrit | |
| Conditions particulières | Pacte de préférence au profit de la commune : si l'acheteur revend le terrain, la commune est prioritaire pour le racheter au prix initial de la vente | | | |
| Projets autorisés | Conformes au règlement du P.L.U. | | | |
| Autres | Possibilité de faire une offre pour un lot ou pour les deux lots | | | |

La commission d'appel d'offres s'est réunie le jeudi 29 mars pour ouvrir les plis reçus et analyser les offres déposées. Il s'avère que nous n'avons pas eu d'offre pour les deux maisons situées en centre-bourg ; il a été décidé de relancer la consultation en élargissant la publicité. Au vu des offres déposées, la commission propose au Conseil Municipal d'approuver la passation de la vente pour le LOT A : PARCELLES 112-113 : 68 000 €. Concernant le LOT B, constitué des parcelles 114-115, il est proposé de relancer la procédure, de façon conjointe avec celle des ventes des deux maisons de bourg.

Il est donc proposé au Conseil d'approuver la vente décrite ci-dessus et d'autoriser le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Adopté à la majorité avec 21 voix pour et 4 contre

2. Vente de la maison cadastrée AH 241 située au 27ter rue de l'Abbaye - 70m²

Il est donc proposé au conseil d'approuver les modalités de vente de ce bien, étant précisé qu'il sera à nouveau sollicité à l'issue de l'ouverture des offres pour approuver la vente.

Adopté avec 17 voix pour, 4 abstentions et 6 contre

3. Vente de la maison cadastrée AH 429 située au 5 place Saint-Paul - 43m²

Il est donc proposé au conseil d'approuver les modalités de vente de ce bien, étant précisé qu'il sera à nouveau sollicité à l'issue de l'ouverture des offres pour approuver la vente.

Adopté avec 18 voix pour, 3 abstentions et 6 contres

FINANCES

I. Demande de subvention sur le projet de passerelle au titre de la D.E.T.R. 2012

Il est proposé au Conseil de solliciter M. le Sous-Préfet pour l'attribution de la D.E.T.R. 2012 pour le projet de création d'une passerelle piétonne sur la rue Sanitas - ce projet est susceptible d'être subventionné à hauteur de 30 % au titre de la D.E.T.R. 2012, et pour rappel à hauteur de 20 % au titre du FIC 2012 (C.G. 63).

Adopté avec 26 voix pour et 1 contre

2. Demande de subvention pour la démolition du préfabriqué au titre de la D.E.T.R. 2012

Il est proposé au Conseil de solliciter de M. le Sous-Préfet l'attribution de la D.E.T.R. 2012 pour le projet de démolition du préfabriqué de la cour de l'école - ce projet est susceptible d'être subventionné à hauteur de 30 % au titre de la D.E.T.R. 2012, et pour rappel à hauteur de 20 % au titre du FIC 2012 (C.G. 63).

Adopté à l'unanimité

ORGANISMES EXTERIEURS •••

I. Riom communauté : Convention d'occupation des locaux nécessaires au service communautaire de lecture publique

Dans le cadre de sa compétence « lecture publique », Riom COMMUNAUTE propose des points-lecture sur l'ensemble du territoire. Suite à l'ouverture de la Maison des Associations, une salle va être mise à disposition de Riom CO pour organiser ce service sur la commune. Il est proposé au Conseil d'approuver la signature d'une convention de mise à disposition :

- Mise à disposition gratuite des locaux.
- Durée initiale de la convention : 3 ans, renouvelable par tacite reconduction.
- La commune assure l'entretien courant des locaux.
- Souscription d'une assurance responsabilité civile par Riom CO.
- Frais de fonctionnement du service pris en charge intégralement par Riom CO.

Adopté à la majorité, avec 23 voix pour et 4 abstentions

QUESTIONS DIVERSES •••••

- Nouvelle dénomination de la salle de convivialité « Espace Bernard PERRIER ».
- Motion de l'AMF : soutien au Maire de COUSOLRE suite à sa condamnation pour avoir giflé un adolescent.

Motion soutenue à l'unanimité.



MARCHES PUBLICS

Lancement d'une consultation relative à l'achat des repas de cantine en liaison chaude.

Le marché des repas de cantine arrive à son terme. Le retour d'expérience est positif. Il convient de relancer une procédure adaptée, toujours en groupement de commandes avec MARSAT, basée sur les termes suivants :

- objet du marché : la préparation, la fourniture et la livraison en liaison chaude de repas destinés à être servis aux utilisateurs des restaurants scolaires municipaux des communes de MOZAC et MARSAT réunies en un groupement de commandes.
- durée du marché : 3 ans, de septembre 2012 à août 2015
- montant estimatif : 2,60 euros X 40 000 repas (MOZAC 30 000, MARSAT 10 000) X 3 ans = 312 000 €

- pouvoir adjudicateur : la Commission d'Appel d'Offres

Au vu du montant du marché, il reviendra à la commission d'appel d'offres d'attribuer le marché.

Il est donc proposé au Conseil :

- d'approuver le lancement d'une nouvelle consultation, en procédure adaptée, relative à l'achat des repas de cantine, tel que décrit ci-dessus ;
- d'approuver la signature d'une convention de groupement de commandes avec MARSAT ;
- d'autoriser le Maire à signer le marché avec le candidat retenu, après attribution par la CAO.

Adopté à la majorité avec 21 voix pour et 2 abstentions 4 contre



➔ R'COBUS REPREND LE TRANSPORT SCOLAIRE

Une nouvelle étape va être franchie en juin puisque la communauté de communes se substitue au Conseil général du Puy-de-Dôme pour transporter les élèves sur l'ensemble de son territoire. Un service exploité par les cars Delaye desservira St-Genest-l'Enfant et Malauzat, plus un quartier de Mozac. Un service nord, sous-traité à Keolis, passera à La Moutade, au Cheix-sur-Morge, à Cellule et à Pessat-Villeneuve. Seuls St-Bonnet-près-Riom et Enval continueront à dépendre des lignes interurbaines départementales n° 61 et 63 jusqu'à juin 2016, avant d'être intégrées au réseau. Des accords techniques et financiers ont été validés par le conseil communautaire du 26 avril dernier afin de statuer sur cette organisation.

Ces changements seront expliqués dans les établissements scolaires et dans un supplément au guide R'CObus diffusé au mois de juillet.

Nouveautés : pour les élèves jusqu'alors transportés via les services scolaires départementaux, à compter de septembre 2012, ce sont les tarifs R'CObus qui s'appliqueront (soit par exemple l'abonnement scolaire annuel sera de 90 € au lieu de 130 €) – y compris pour les lignes 61 et 63 – et un second horaire de retour sera mis en place le mercredi midi. Des repérages sur le terrain sont en cours afin de mettre en place une signalétique spécifique. Rappelons que les abonnements scolaires, mensuels ou annuels, sont également valables sur le réseau urbain.



Renseignements au Point Info,
gare SNCF de Riom :
04 73 38 08 09
www.riom-communaute.fr



Espace MOZAC
63200 MOZAC
04 73 38 61 56

*Boucherie
Charcuterie
Traiteur*

*Fromages
Fruits
Légumes*

du lundi au jeudi 8h30-12h30 et 14h30-19h30
Vendredi et samedi **NON-STOP** 8h30-19h30

➔ HABITAT : DES AIDES POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT

Riom Communauté a lancé un programme de rénovation des logements privés pour les 5 années à venir (Programme d'Intérêt Général). Les objectifs quantitatifs de cette opération sont ambitieux avec, sur 5 années, la réhabilitation de :

- 250 logements de propriétaires occupants
- 150 logements locatifs.

Pourquoi ce programme ?

Les enjeux de cette nouvelle opération, plutôt orientée pour aider les propriétaires occupants les plus modestes, sont multiples :

- le renforcement de la lutte contre l'habitat indigne avec des aides avantageuses, permettant ainsi de débloquent des situations complexes.
- la lutte contre la précarité énergétique en favorisant les travaux permettant des économies d'énergie,

grâce, notamment, à l'implication de Riom Communauté dans le programme national « Habiter mieux ».

- l'adaptation des logements aux personnes handicapées et surtout aux personnes âgées pour permettre un maintien à domicile.

En quoi consiste-il ?

Des aides financières

- Pour les résidences principales : en fonction des revenus et du type de travaux.
- Pour les logements destinés à la location : en fonction du type de travaux et du niveau de loyer.

Pour quels travaux ?

- Rénovation (toiture, électricité, plomberie, sanitaires...)
- Economie d'énergie (isolation, changement du système de chauffage, menuiseries...)
- Adaptation du logement au handicap et au maintien des personnes âgées à domicile.

Les conditions d'attribution des aides :

Le logement doit être situé sur les communes de Riom Communauté, être achevé depuis au moins 15 ans (ou 10 s'il s'agit de travaux d'adaptation à une situation de handicap) et les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment. Pour en bénéficier, il ne faut pas commencer les travaux avant l'accord des financeurs.

Propriétaires occupants :

Le propriétaire ne doit pas avoir bénéficié d'un PTZ (prêt à taux zéro) pour l'acquisition de son logement dans les 5 dernières années. Les travaux sont d'un montant minimum de 1 500 € HT. Le propriétaire s'engage à habiter son logement pendant 6 ans à titre de résidence principale.

Propriétaires d'un logement dégradé qu'ils souhaitent louer :

Après travaux, le niveau de performance énergétique doit correspondre au minimum à l'étiquette "D". Le propriétaire s'engage à mettre le bien en location pendant au moins 9 ans (avec plafonnement de loyer et des ressources des locataires), dans le cadre d'une convention signée avec l'Anah.

Financement du projet :

L'Anah va réserver 2 410 900 €, l'Etat mobilise 285 000 € (opération « Ha-



biter mieux ») et Riom Communauté a voté une enveloppe globale de 1 063 100 € (avec 800 000 € d'aides directes aux propriétaires privés et 263 100 € pour le suivi animation du programme et l'accompagnement des propriétaires).

Qui contacter ?

Le service d'accompagnement personnalisé et de conseil, gratuit, de l'Habitat de Riom Communauté, est à la disposition des habitants pour :

- informer ;
- établir une étude de faisabilité : plan de financement, diagnostic technique et thermique, préconisations de travaux ;
- monter un dossier de demande de subventions et le suivre.

Brève

➔ PROJET DU TERRITOIRE DE RIOM COMMUNAUTÉ

Réunion publique : mardi 25 septembre 2012 à 18h30, salle de l'Arlequin

Suite aux différentes réunions, un diagnostic partagé sera présenté le 25 septembre au cours d'une réunion publique à 18h30 à la salle de l'Arlequin à Mozac. À l'automne, tout le monde sera invité pour discuter thème par thème des actions à envisager. C'est à la suite de ce dialogue entre la société civile et les élus qu'il sera procédé à un chiffrage des actions et à la rédaction d'un projet du territoire préfigurant son évolution dans les 10 à 15 prochaines années.

Informations sur
www.riom-communaute.fr



Service Habitat : 5, mail Jost Pasquier - BP 80045
63201 RIOM Cedex - Tél. : 04 73 67 11 00
renover@riom-communaute.fr
<http://renover.riom-communaute.fr>



➔ PLAN CANICULE 2012 : RECENSEMENT DES PERSONNES VULNERABLES

Quelles que soient les conditions météo, le niveau de « veille saisonnière » est activé au plan national du 1^{er} juin au 31 août avec en particulier la mise en service de la plateforme téléphonique « canicule info service » au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe). A noter que le Plan canicule comporte un second niveau de « mise en garde et actions » - déclenché par le Préfet - et un troisième niveau de « mobilisation maximale » - déclenché par le Premier Ministre - chacun étant mis en œuvre selon les circonstances.

Cette plate-forme diffuse les recommandations et la conduite à tenir en cas de fortes chaleurs en particulier concernant les personnes âgées, les travailleurs exposés à la chaleur, les sportifs, les handicapés et les enfants en bas âge :

- **les personnes âgées**, notamment, doivent mouiller leur peau plusieurs fois par jour et assurer une légère ventilation, éviter de sortir, fermer les volets...
- **les enfants et adultes** doivent boire beaucoup d'eau...

Des dépliants rappelant toutes les recommandations utiles sont à la disposition du public dans les mairies, les pharmacies, les réseaux de santé et d'aide à domicile, les transports publics ainsi que dans divers commerces et organismes... En outre, tous les outils sont consultables et téléchargeables sur le site : www.inpes.sante.fr.

Appeler immédiatement les secours (15) si l'on voit une personne victime d'une malaise ou d'un coup de chaleur.

Il est aussi recommandé de consulter régulièrement la météo et la carte de vigilance de Météo France sur www.meteo.fr.

En ce qui concerne les personnes vulnérables (fragiles et isolées), il est rappelé que le CCAS tient un registre permettant une veille sociale et médicale auprès des personnes recensées en cas de canicule.

La demande d'inscription peut se faire par la personne elle-même ou un proche :

- **par courrier à :**
Mairie de MOZAC, rue de l'Hôtel de Ville - BP 13 - 63208 MOZAC
- **par e-mail :**
contact@ville-mozac.fr
- **ou par téléphone** au 04 73 33 71 77 ou 71 71

Numéros utiles :

- Samu : 15
- Pompiers : 18
- Numéro d'urgence européen : 112

➔ GÉNÉROSITÉ ET EXERCICE PHYSIQUE À MOZAC POUR LA CAUSE DU CŒUR !

Dimanche 1^{er} avril, le CCAS participait au Parcours du Coeur initié par la Fédération Française de Cardiologie. Une randonnée était organisée, la marche restant un excellent moyen pour entretenir son coeur et sa santé. Au départ de la résidence ORPEA de Mozac, une quarantaine de personnes (dont une résidente, accompagnée sur une partie du parcours) ont participé



à cette marche solidaire de près de 2h30 en direction de Volvic, sous un soleil radieux. A l'arrivée, une collation était offerte par la maison de retraite et la protection civile proposait une initiation aux gestes de premiers secours.

300 € ont été collectés au profit de la Fédération Française de Cardiologie. Nos remerciements à tous les participants : résidence de l'Ambène, randonneurs, bénévoles de la Protection civile et donateurs.


 Social

ATELIER-MÉMOIRE : DES ÉLÈVES TOUJOURS TRÈS APPLIQUÉS...



La 3^{ème} session a démarré depuis le 11 avril ; comme les précédentes, elle se déroule au rythme de 2 heures par semaine avec beaucoup de bonne humeur. A noter, l'implication toujours aussi remarquable de nos animatrices bénévoles qui savent susciter l'intérêt de leurs 8 élèves assidus. Les échanges se poursuivent dans une ambiance très amicale lors de la collation offerte en fin de séance.

COLLECTE DE L'ASSOCIA- TION DES PARALYSÉS DE FRANCE

Encore une belle « moisson » de textiles !

Comme chaque année, de nombreux donateurs ont répondu à l'appel du CCAS pour la collecte de vêtements du 14 avril au profit de l'Association des Paralysés de France (APF).

C'est environ 1200 kilos de vêtements, chaussures, sacs, jouets... qui ont été collectés à cette occasion. Le CCAS de Mozac adresse ses remerciements à tous les donateurs et aux bénévoles qui ont assuré les permanences.



 Vie locale

VIE DE QUARTIER

Elus et habitants se sont rencontrés dans les quartiers de Ronchalon et rues Saint-Martin, Louis Dalmas et Planche Maniot les 9 et 16 Juin.

Ces rencontres sont des moments privilégiés d'écoute. Elles sont l'occasion de se connaître ou mieux se connaître entre voisins et de redécouvrir son quartier.



Après les premiers échanges, le point a été fait sur les améliorations à apporter dans les secteurs concernés. Des travaux ont déjà été réalisés, d'autres le seront.

Dans une ambiance conviviale, les matinées se sont terminées par le verre de l'amitié en présence de Michel Arsac.



ZOOM SUR LES SERVICES

➤ LE SERVICE « URBANISME ET TRAVAUX »

Nicolas MIALON, Ingénieur territorial, Diplômé d'un Master 2 Génie Civil « Inspection, Maintenance et Réparation des Ouvrages d'Art » obtenu à l'école d'Égletons, est en charge du service « Urbanisme, Travaux de voirie & Réseaux » depuis le 21 septembre 2009. Il coordonne et gère l'exécution des travaux sur la commune et en assure la responsabilité technique, administrative et budgétaire, de l'élaboration à la garantie d'achèvement des travaux.

Il supervise également le suivi et le contrôle des autorisations d'urbanisme telles que les permis de construire, et informe et conseille les personnes souhaitant construire ou rénover, la réglementation en la matière étant particulièrement complexe.

Il travaille en étroite collaboration avec Alain PAULET, adjoint chargé des travaux de voirie et réseaux et Jean-Luc MERCERON, adjoint chargé de l'Urbanisme sur la commune.



➤ MOZAC N'OUBLIE PAS SES VICTIMES ET HÉROS DE LA DÉPORTATION

Dimanche 29 avril, la ville de Mozac a rendu hommage à ses victimes et héros de la Déportation à l'occasion de la Journée nationale du Souvenir. Une minute de silence a suivi le dépôt de gerbe devant le Monument aux Morts et au Square Suzanne Hulet.

Un message des associations de Déportés a été lu par Monsieur le Maire qui présidait cette cérémonie, en présence de descendants de victimes et héros de Mozac, d'élus, de représentants des Anciens Combattants et de diverses autres associations.



➤ COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945



Après le défilé dans les rues de Mozac, une gerbe était déposée square du 8 Mai et une autre au Cimetière par Michel Arzac, maire de Mozac et un enfant de l'école.

➤ 1^{ER} JUIN : FÊTE DES VOISINS

Le quartier de Ronchalon a organisé la fête des voisins le soir du 1^{er} juin chez M. et Mme SEJALON avec le concours des AVF. **Bravo à cette initiative !**



Vie locale

➤ HOMMAGE À UNE FIGURE DU FOOTBALL MOZACOIS

Lors du tournoi des jeunes de l'U.S. Mozac au cours duquel il est d'usage de commémorer la journée du souvenir, **Michel Arzac et la municipalité de Mozac ont souhaité rendre un hommage à Bernard Perrier, dirigeant du club pendant de nombreuses années qui nous a quittés récemment.**

Une plaque a été déposée à l'espace Bernard Perrier (ancienne salle de convivia-

bénévolat qui ont animé Bernard pendant sa longue carrière associative dans la commune.

Le Maire a souhaité que Michel Lepetit, ami de longue date et ancien président de l'U.S. Mozac, prononce le discours :

« **Rendre hommage** à Bernard Perrier c'est reconnaître le désintéressement, les heures passées au bord des terrains, les soirées à préparer le programme de la semaine, prendre des contacts, encourager et animer.

Rendre hommage à Bernard, c'est manifester l'amour du club et des couleurs du maillot, lui qui l'a fait vivre pendant trente ans, toujours très attentif au grain de sable qui aurait risqué d'enrayer le bon fonctionnement du club.

Rendre hommage, c'est aussi célébrer la discrétion, la modestie, l'humilité, la constance au service des autres.

Rendre hommage aujourd'hui



avec sa famille, ses amis, avec Stéphane et Cyrille en ce jour du souvenir, c'est se projeter vers l'avenir et offrir à nos jeunes un exemple de ce que doit être le bénévolat dans le monde associatif. C'est le sens même de la vie associative et l'intérêt porté pour les autres.

Rendre hommage, c'est aussi reconnaître l'humanisme, le sens de l'amitié qu'avait Bernard Perrier et qui resteront toujours présents dans cet espace de convivialité du complexe sportif.

Merci Bernard, pour l'U.S.Mozac, pour la commune et la population »



lité au complexe sportif). Fréquenté par de nombreuses associations de Mozac, cet espace est le symbole de l'esprit associatif et du

➤ FOIRE DU 1^{ER} MAI

En fin de matinée, les rues de Mozac étaient remplies de badauds qui flânaient devant les stands. L'espace des animaux a drainé également beaucoup de visiteurs. Le manège qui tournait à plein régime faisait la joie des enfants. **Foire réussie cette année encore !**



UN DÉBUT DE PARCOURS PROMETTEUR



Laureen MARTOS jeune moza-coise de 12 ans vient d'obtenir des résultats remarquables dans sa discipline : la boxe Thaïlandaise. Elle a terminé vice-championne de France de sa catégorie benjamine de moins de 45kg aux championnats de France des 19 et 20 mai à Paris.

Et pourtant, elle n'a débuté les entraînements qu'en septembre 2011. Son envie subite d'essayer la boxe thaïlandaise est venue lorsqu'elle a trouvé, par hasard, les affaires d'Enrique son papa qui a pratiqué la discipline à l'adolescence.

Laureen a suivi des cours 2 fois par semaine depuis la rentrée et, au mois de décembre, s'est qualifiée aux championnats d'Auvergne à Aurillac pour participer aux épreuves nationales à Paris.

Les couleurs de Mozac sont bien représentées, nous lui souhaitons bonne chance pour la suite de son parcours qui s'annonce prometteur.

Brèves

FESTIVITÉS DES 13 & 14 JUILLET

VENREDI 13 JUILLET

- 21h30 : départ de la retraite aux flambeaux au complexe sportif : avec la participation de l'Harmonie de Mozac, des Sapeurs-pompiers et d'un groupe de percussions.

- 22h45 : spectacle pyrotechnique tiré au complexe sportif.

SAMEDI 14 JUILLET

- 11h : défilé avec l'Harmonie de Mozac et les Sapeurs-pompiers.

Ecole maternelle

POUF ! PLOUF ! LA MATERNELLE SAUTE DANS LE GRAND BAIN

Pour la première fois, les élèves de grande section de l'école maternelle ont participé à un cycle d'activités aquatiques d'une dizaine de séances.

Ces ateliers de découverte ont permis aux enfants de se familiariser avec le milieu aquatique et de se préparer à l'apprentissage de la natation. Sous la surveillance des maîtres nageurs et de quelques parents indispensables pour assurer leur sécurité, les enfants ont effectué des parcours aquatiques et participé à de petits jeux pédagogiques...

Enfin, ils ont vu leurs efforts récompensés : quelle fierté de pouvoir sauter dans le grand bain lors de la der-

nière séance ! Quel bonheur de faire de grandes glissades sur le toboggan aquatique !

Beaucoup maintenant attendent le CP, l'an prochain pour apprendre vraiment à nager !

L'accès au centre aquatique du Cerey et les transports en bus sont gratuits pour les écoles.




 Vie scolaire

Ecole élémentaire

➔ LES CLASSES DE CM DÉCOUVRENT LE MILIEU MARIN

En relation avec leur projet de classe sur l'eau et les poissons, les deux classes de CM sont parties une semaine sur l'île d'Oléron, à la découverte du milieu marin du 7 au 11 mai. Accompagnés d'animateurs spécialisés sur le sujet, les élèves ont pu s'exercer à la pêche à pied sur l'estran rocheux, observer la faune et la flore du littoral, parler d'écologie et de protection de ce milieu. Ils ont également visité les différents types de ports, découvert les métiers de la mer comme les ostréiculteurs et les sauniers mais aussi dégusté les moules-frites et la saumonette...

À l'aller, comme au retour, les voyages ont été agrémentés par un arrêt au magnifique aquarium de la Rochelle et par la visite de la corderie royale de Rochefort avec l'étonnant chantier de l'Hermione.

Après cette semaine bien remplie, les enfants sont rentrés à Mozac avec de belles images et des souvenirs plein la tête...



➔ « TOUS À L'EAU »

Les élèves de CM2 ont participé au concours départemental annuel organisé par l'association « La ligue contre le cancer » ayant pour but de faire passer aux enfants un « message santé ». Le thème retenu cette année était « tous à l'eau ». Ce fut l'occasion pour eux de visiter la station d'épuration de Riom, l'établissement thermal de Royat et la maison du saumon de Brioude. Ils ont ensuite réalisé un grand panoramique repliable sur lequel ils ont essayé de représenter tout ce qu'ils ont appris. Souhaitons leur bonne chance !



➤ SORTIE À GUÉDÉLON



Jeudi 5 avril, les classes de CMI et CE2/CMI sont allées visiter le château de Guédélon : un véritable voyage dans le temps puisque le chantier du château met en oeuvre uniquement des techniques du Moyen-Age. Tous

les corps de métiers sont représentés au travers des différents ateliers répartis autour du château : maçon, tuilier, charpentier, bûcheron, menuisier, forgeron, cordelier... Ils n'utilisent pas d'électricité et se servent des me-

sures de l'époque. Les élèves ont largement apprécié ce voyage au temps des chevaliers qui illustre à merveille le programme d'histoire de l'année en cours.

➤ À LA LOUPE, LES CE1 DE MOZAC JOUENT LES DÉTECTIVES...

Le 7 mai dernier, les élèves des deux classes de CE1 de l'école se sont rendus au CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement) de Theix. Sur place, accompagnés de deux animateurs et armés de petites boîtes et



d'épuisettes, ils ont pu découvrir les nombreuses « petites bêtes » qui peuplent le sous-bois et la mare. Grâce à des clés d'identification, ils ont ensuite pu donner un nom à chacune. **Une belle journée, riche en découvertes !**

Jeunesse

➔ DU CÔTÉ DU PETIT D'HOMME...

DES ENFANTS HEUREUX !

Le mois de juin annonce pour le groupe des grands un tournant dans leur vie d'enfant. Les « temps passerelle » commencés en février avec l'école maternelle se termineront début juillet. Une quinzaine d'enfants partageront une matinée complète avec les classes de petite et moyenne section, en bref une grande aventure ! A l'issue de cette matinée, ils prendront leur repas au restaurant scolaire, accompagnés des professionnels de la structure et des animateurs du centre d'animation UFCV.

Une rentrée minutieusement préparée qui devrait se passer en douceur pour les enfants et leurs parents, à en croire les nombreux retours des années précédentes.

DES PROFESSIONNELS COMPÉTENTS...

Parallèlement au travail sur le terrain, l'équipe de professionnels travaille ardemment à la promotion de la petite

enfance dans le Puy-de-Dôme ; une dynamique nouvelle voit le jour dans notre département et l'UFCV participe activement à ce mouvement :

- Intégration du « Réseau Crèches 63 » né en janvier 2012 sur Clermont-Ferrand qui regroupe des responsables de structures « petite enfance » de la région.

- Action dans le SRPE (système ressource petite enfance) en cours de constitution sur l'Auvergne.

C'est dans ce cadre qu'en mai la structure est intervenue sur la manifestation EXPO-SCIENCES en proposant pour la première fois, en partenariat avec d'autres associations, un espace pour les « bébés scientifiques ». Un bon début puisque les 0/3ans étaient au rendez-vous !

Enfin la crèche-halte-garderie de Mozac intervient depuis janvier 2012 dans le cadre de la formation aux assistantes maternelles, marché confié à l'UFCV auvergne pour 2 ans.

➔ A NE PAS MANQUER !

- Fête de la crèche le vendredi 6 juillet à partir de 18h00.
- Samedi 29 septembre à Gerzat : journée organisée par le Groupe d'Adhérents Auvergne Association Pikler Loczy : « le bébé est-il une personne ? », d'après le film de Bernard MARTINO et avec la participation de Miriam RASSE. Renseignements : 04 73 74 45 89

➔ INFO DIVERSES...

- Fermeture annuelle d'été vendredi 27 juillet au soir.
- Réouverture mercredi 29 août.
- Inscriptions sur rendez-vous au 04 73 74 45 87. Prochaine commission d'attribution des places en décembre 2012



➔ DES NOUVELLES DE LUDO'ZAC

La ludothèque a participé à la nuit des Musées le samedi 19 mai en partenariat avec le café-jeu de Riom « La Vache carrée » et la ludothèque de Riom. Avec de grand jeux en bois et des jeux de l'antiquité, elle aura permis de faire une pause ludique autour des collections du Musée Mandet et du Musée régional d'auvergne de Riom.

Elle a aussi participé à la fête de la bibliothèque de Riom le samedi 2 juin et organisé une animation Lego « construis ta maison » avec « La

Vache Carrée ».

Ludo'zac et le centre d'animation ont clôturé l'année en beauté en contribuant activement au succès de la fête patronale de Mozac le dimanche 24 juin avec des jeux sur le thème du western !

Fermeture au public : vendredi 6 juillet, et permanence en juillet pour les associations qui souhaiteront emprunter des jeux cet été.

Réouverture : mardi 4 septembre.

Info pour l'accueil des assistantes maternelles :

Ludo'zac souhaite donner un nouveau souffle à son animation pour les enfants de moins de 3 ans et leur assistante maternelle, en changeant le mode d'inscription. Elle souhaite aussi intégrer une animation autour de la lecture et du conte et inviter une conteuse pour raconter de belles histoires aux enfants.

Votre avis nous intéresse : Si vous connaissez des personnes susceptibles de participer à cette animation, merci de prendre contact auprès de Imma Benitez : 04 73 74 45 81 ou ima.benitez@ufcv.fr.

➤ LE CAZOM, C'EST « CALÉ »

Cazomoises, Cazomois,

Cet été sera placé sous le signe de l'évasion.

Au programme, « Envie de fugues : le retour ». Après une halte l'an dernier à Mozac, la manifestation se tiendra du 9 au 13 juillet à Vertaizon avec au programme, diverses activités ludiques et sportives, hébergement sous tente...

Du 16 au 21 juillet, dans le cadre du jumelage avec la ville italienne de Bagolino-Ponte Caffaro, nous profiterons des atouts du lac Idro et de l'hospitalité transalpine. Au menu, balade en vélo, excursion en bateau sur le lac, découverte de la région, soirées en compagnie des jeunes de Bagolino...

Bien entendu, le Cazom sera ouvert du 6 juillet au 3 août et ré-ouvrira ses portes du 27 au 31 août.

Le programme des activités est à retirer sur place ou au Centre de Loisirs.



Pour tous renseignements, contactez le 04 73 64 05 35, le mardi et jeudi de 16h30 à 18h30 et le mercredi de 13h30 à 18h30.

➤ LA SEMAINE EXPO-SCIENCES DU 2 AU 5 MAI 2012



Une vraie réussite ! Les enfants du Centre de loisirs et de l'école élémentaire de Mozac ont pu découvrir, créer, et acquérir une démarche scientifique autour d'un même projet : l'eau. Durant quelques mois, cette thématique a été abordée de différentes manières selon les structures, afin de trouver une complémentarité et réaliser un stand commun.

Les enfants ont effectué des recherches, réalisé des expériences, créé des panneaux explicatifs de leur démarche, participé à des activités ludiques et pédagogiques, à des sorties (Société des Eaux de Volvic, station d'épuration...), pour finir en véritable acteur lors de la semaine d'exposition. Ils ont pu échanger, faire découvrir la maison « écolo » avec son système de récupération d'eau, faire jouer à la maison « scratch », expliquer aux visiteurs la vie et l'entretien d'un aquarium et des poissons de manière plus générale.

Ils ont également pu profiter à leur tour de l'exposition, s'enrichir, s'amuser et apprendre en participant aux ateliers proposés et aux mini-forums...

Rendez-vous dans deux ans pour une nouvelle manifestation d'expo-sciences !!

Le Centre de loisirs sera ouvert du 6 juillet au 3 août et du 27 au 31 Août. Le programme est en cours d'élaboration mais nous vous réservons une multitude d'activités ludiques et adaptées aux différents groupes d'âges, sorties baignade, café jeux, visites pédagogiques, activités sportives, etc.

Les inscriptions ont débuté le lundi 4 juin 2012 à 16h30.



Renseignements et inscriptions par téléphone au 04 73 74 45 80 et sur place de 16h30 à 18h30 du lundi au vendredi - 50, rue de l'Hôtel-de-Ville.


 Associations

➔ MOZAC CYCLO-CLUB



Une année bien maussade pour les sports de plein air, néanmoins le club qui compte à ce jour 74 adhérents est en pleine activité.

Les couleurs du Mozac CC ont été honorées au cours des 24 heures de vélo : « la flèche Vélocio », 2 équipes Hommes

ont participé à cette épreuve. Une équipe se classe 2^{ème} avec 635 km parcourus et la 2^{ème} se classe 13^{ème} avec 585 km parcourus parmi les 88 équipes engagées.

Un de nos adhérents a participé au Paris-Roubaix amateurs.

Les sorties du samedi 14h regroupent une majorité d'adhérents.

Prochainement le club sera présent sur des épreuves diverses comme les 3 ballons dans les Vosges, un séjour FFCT Pentecôte en Creuse, l'Ardéchoise, le brevet des Aravis à Annecy, la semaine Européenne dans les Asturies, les Copains à Ambert.

Le club est actuellement 3^{ème} au classement des rallyes UFOLEP, et cette année certains s'engagent sur des

courses. A regretter, notre rallye-route, cause conditions météo a connu une faible participation.

Le club prépare sa randonnée VTT qui aura lieu le 14 Octobre.

La vie du club sur www.mozaccycloclub.com

➔ JUDO-CLUB MOZACOIS, LA SAISON SE TERMINE

Nos judokas sont encore montés sur les podiums départementaux et régionaux dans les catégories benjamins, minimes, cadets et séniors. En minimes, Fabien Derensy termine champion du Puy-de-Dôme, 3^{ème} de la région Auvergne et a représenté le club aux inter-régions à Limoges en mai.

Quatre jeunes judokas cadets, juniors et séniors sont en cours de passage de leur ceinture noire.

Le cours de taïso (assouplissements, renforcement musculaire, remise en forme) a confirmé son succès cette année encore.

Le club s'est aussi illustré par sa présence à toutes les compétitions qui se sont tenues au dojo de Ceyrat : au moins un représentant du club était présent, comme combattant, commissaire sportif ou organisateur. Trois membres du comité directeur sont élus au comité départemental du Puy-de-Dôme.

Notre président, Didier Rival, a fait partie de l'équipe d'organisation du Tournoi de Paris en février en tant que bénévole.

La saison prochaine est déjà en préparation. N'hésitez pas à nous rejoindre, vous pouvez essayer une séance en début de saison sans engagement. Les 1^{ères} inscriptions auront lieu les mercredi 5 et jeudi 6 septembre au dojo de 17h à 19h. Les cours reprendront le lundi 10 septembre et resteront les mêmes.

Pour rappel :

- Lundi : Judo de 18h15 à 19h15 - Taïso de 19h15 à 20h15
- Mardi : Taïso de 10h00 à 11h00 - Judo de 19h15 à 20h45
- Mercredi : Baby Judo de 10h30 à 11h30 - Judo Autres enfants de 14h00 à 17h00
- Vendredi : Taïso de 18h15 à 19h15 - Judo de 19h15 à 20h45.

Bonnes vacances et à bientôt, peut-être, sur le tatami.



➔ MOZAC BICROSSING : FINALE BMX DU CHAMPIONNAT D'Auvergne À MOZAC

Le 28 Avril 2012, le Club BMX de Mozac avait en charge l'organisation de la 6^{ème} et dernière manche du Championnat d'Auvergne avec, à l'issue des courses et des récompenses, le traditionnel repas de fin de championnat. Gros défi pour notre club ! La mobilisation de nombreux béné-

voles a permis de passer une intense, mais agréable journée à Mozac. La météo clémente a laissé les 220 pilotes inscrits en découdre tout au long de la journée dans les différentes catégories. 34 pilotes du club avaient pris le départ. Pour les plus jeunes, il s'agissait

d'un baptême du feu. On peut tous les féliciter pour avoir défendu courageusement les couleurs de Mozac.

Classement général du Championnat d'Auvergne :

Les places sont de plus en plus chères, le niveau régional est en constante progression. On peut noter les résultats de la famille Beaucamp, puisque Fred termine 4^{ème} en Cruiser espoir, Simon 10^{ème} en Poussins et Thomas 7^{ème} en pupilles ; et ceux d'Arthur Imbert classé 6^{ème} en Benjamins, et de Valentin Collot 10^{ème} en Cadets.

Convivialité :

La cérémonie de remise des coupes s'est déroulée devant un public enthousiaste à la salle de l'Arlequin, suivi par un petit verre de l'amitié. Un repas réunissant 190 convives et animé par le groupe musical de Thierry de DJ Ozone a clôturé cette journée.

Tous nos remerciements aux nombreux et dévoués bénévoles, ainsi qu'à la municipalité.

www.mozacbm.org



➔ ENERGY CYCLE

En ce début de saison les vététistes d'Energy-Cycle Mozac ont déjà fait de belles prouesses et ont représenté les couleurs de Mozac dans diverses catégories et diverses régions. En effet, pour les plus jeunes, on compte pas moins de 15 podiums au niveau du département. Pour les plus grands, il y a aussi de belles places sur la région et même lors de l'inter-région qui a eu lieu en Charente. Cette année, l'E.C.M. a organisé les championnats d'Auvergne de VTT sur le site du stade de Moullet Marcenat où le cadre se prête merveilleusement bien à ce type de compétition. L'événement important pour la région s'est déroulé sur la journée du 17 juin. Les compétiteurs de tous niveaux ont participé cette année à des coupes du monde et coupes de France. D'autres, au palmarès moins important mais non négligeable, sont venus en découdre sur ce circuit technique afin d'obtenir le titre de champion d'Auvergne 2012.



➔ LA GAULOISE FÊTE SES 90 ANS

29 septembre 1922

Il est fondé à Mozac une société qui prend pour titre « la Gauloise » et qui a pour but l'éducation physique et morale de la jeunesse, la préparation et le perfectionnement militaire, par l'emploi rationnel et hygiénique de la gymnastique, la pratique du tir et l'étude de toutes les connaissances exigées des candidats au brevet d'aptitude militaire.



Tel était l'article premier des statuts d'une nouvelle association de Mozac : la Gauloise était née. Si la Gauloise n'a eu que six présidents depuis cette date, elle a connu une mutation importante de ses activités. En effet, de l'exercice paramilitaire au cours de sa jeunesse, la Gauloise est très vite passée à l'activité sportive dès son adolescence avec la présence de deux sections en son sein : le basket et la gymnastique. Cette osmose a perduré jusqu'en l'an 2000, date à laquelle chacune a pris son indépendance sous la

forme de deux associations : « La Gauloise-Gym » et « La Gauloise-Basket ». Mais très vite cette dernière s'est rapprochée d'un club voisin pour devenir le « Mozac-Volvic-Basket », si bien qu'aujourd'hui « La Gauloise de Mozac » c'est uniquement la gymnastique et ses nombreuses déclinaisons : gymnastique artistique féminine et masculine, aérobic, gymnastique acrobatique (acrosport), baby-gym, gym-loisir, gymnastique d'entretien pour adultes (gym douce, fitness, step...), initiation au cirque.

Ce 90^{ème} anniversaire est l'occasion de faire la fête le samedi 30 juin au complexe sportif Edmond Vacant et à l'Arlequin :

- 15 h : démonstrations techniques de gymnastique et gala des filières loisirs au gymnase
- 15 h (en parallèle si le temps le permet) : concours d'adresse sur le terrain de basket extérieur
- 19 h : buffet
- 20 h 30 : gala de gymnastique dans la salle de l'Arlequin

➔ LE CLUB AUVERGNE-COLLECTIONS SE DÉPLACE

Après l'exposition des 25 et 26 février, à l'Arlequin, qui fut un véritable succès avec près de 1200 visiteurs, le Club a participé au carnaval de Mozac, ainsi

qu'à 2 expositions : aux Ancizes (29 avril) et à Moulins (12 et 13 mai).

Ces prochains mois, vous pourrez retrouver nos adhérents et leurs collections à :

- Royat : les 9 et 10 juin, 28 et 29 juillet, 11 et 12 août, 22 et 23 septembre, 6 et 7 octobre. Nous participerons également aux journées du patrimoine des 13 et 14 octobre, dans les anciens thermes Saint-Mart à Royat, avec une exposition d'objets et documents d'avant 1930.

- Saint-Jean des Ollières : le 24 juin.

- Clermont-Ferrand : hall du CE Michelin, 8 rue Jacques Magnier,

du 9 octobre au 3 novembre. Le thème de cette exposition sera « les transports » (routier, naval, aérien, équestre, cycliste...) avec des documents et objets anciens ou modernes, publicitaires...

Vous pourrez découvrir sur le site du club l'agenda complet de nos participations aux différentes manifestations : <http://www.club-auvergne-collections>.

Pour nous contacter :

Club Auvergne Collections BP 13 63208 Mozac cedex et c-auvergne-collect@laposte.net

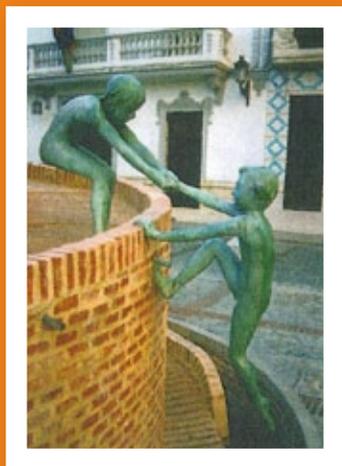
Réunions d'adhérents :

2^{ème} mardi de chaque mois à 18h (sauf juillet et août), Maison des Associations - Allée des Peupliers à Mozac, salle n°2.



COMITÉ DE JUMELAGE

Un enfant de Mozac pourrait, comme le « Petit Prince » de St-Exupéry, demander « dis, c'est quoi un jumelage ? ». Un jumelage, c'est rencontrer ceux qu'on appelle des « étrangers ». Ils sont comme nous mais vivent dans un



autre pays - de manière un peu différente - et ils parlent une autre langue. Ces rencontres d'amitié permettent de mieux se connaître, se comprendre et de créer des liens d'amitié.

« Et les habitants de Mozac, qui peuvent-ils rencontrer ? ». Tu as peut-être déjà vu des espagnols et des italiens à Mozac. Notre ville est jumelée avec ALBALAT de la RIBERA - en Espagne au

sud de Valence - et avec BAGOLINO - en Italie, dans la région des lacs du Nord. Des habitants de Mozac se rendent à Albalat et Bagolino - et des habitants de ces deux villes sont accueillis chez nous. Chaque fois, ce sont des rencontres chaleureuses et des amitiés se nouent.

« Pourquoi adhérer au Comité de Jumelage ? ». Tu l'as bien compris, le jumelage, c'est l'affaire de nous tous à Mozac. Plus il y aura d'adhérents, plus il y aura de possibilités d'échanges car il faut trouver le financement. Il faut aussi des personnes de bonne volonté pour organiser ces échanges et pour que les liens d'amitié se fortifient, il faut se rencontrer, passer des moments ensemble.

« Oui, mais moi, je suis un enfant ! ». C'est important que les jeunes rencontrent d'autres jeunes d'autres pays. C'est une grande ouverture d'esprit. Le Comité de Jumelage, en collaboration avec l'école et l'UFCV, prépare des rencontres de jeunes entre Mozac et Bagolino où une délégation s'est rendue, les 17 et 18 mars, pour organiser un échange scolaire et une rencontre de jeunes ados. Donc, pour participer à l'aventure, jeunes, parents, grands-parents : rejoignez-nous ! »

www.mozac-jumelage.com
et contact : periauv49@aol.com



Le nouveau Bureau :

Président : Jean-Marie MARSAT

Vice-Président : Michel LAZARO

Secrétaire : Monique CHAPPUIS

Trésorier : Marc VOMIERO

Trésorier Adjoint : Hugues CHAPPES

MOZAC AUTREMENT : ENTRE EAU, PIERRE ET POMMES

Dimanche 18 Mars, un groupe d'une cinquantaine de personnes se rassemblaient dans la matinée, pour entreprendre une boucle de 9 km, passant par Marsat et St-Genès-l'Enfant.

Après le passage de la rocade notre groupe se dirige à travers les vergers, plein ouest, droit sur Marsat.

Après traversée du village agrémenté de ses nombreuses sources et fontaines, nous longeons le vallon de Mirabel. Après avoir rejoint la D83, nous empruntons alors une portion de l'ancienne voie du tacot des Bati-gnelles reliant Riom à Volvic gare Paris Orléans, par Volvic bourg.

Nous atteignons enfin le château de St-Genès-l'Enfant, puis la pisciculture où la maîtresse des lieux nous propose la clé permettant d'accéder à l'enclos de la Chapelle des Eaux - ce lieu quasi secret, en tout cas méconnu, où une petite chapelle bâtie en pierres de Volvic assure la protection physique de la source de St-Genès.

Pour nous, une collation composée de produits de la pisciculture, de succulents filets de truite fumés et de rillettes attendait près des bassins.

Un tirage au sort surprise permet à une dizaine d'entre nous d'aller pêcher à la ligne sa propre truite dans

l'étang, et fait remarquable, à une semaine post-ouverture, personne ne revint bredouille...

Enfin, ce fut le retour à Mozac par le ruisseau de Saint-Martin, chacun satisfait de l'effort accompli et prêt à partir pour de nouvelles randonnées.



➔ LES 30 ANS DE AAPL

Le 8 mai l'Association Amis du Pré du Lac a fêté ses 30 années d'existence. Malgré un temps incertain, les plus téméraires ont joué à la pétanque durant l'après-midi. D'autres ont préféré des jeux de société.

Vers 18h30 tout le monde s'est retrouvé à l'Arlequin pour un apéritif suivi d'un repas.

Les 70 adhérents présents ont apprécié la soirée ainsi que l'animateur qui a su maintenir l'ambiance et la bonne humeur.

Rendez-vous pour les 31 ans ont même scandé certains !!!



➔ LA PASSION DE LA MOTO

L'association MCP Vulcan Hot Road existe depuis 2010, autour d'une passion partagée de la moto entre concentrations et balades. Devant le succès de la première concentration moto « Les Acolytes 2011 » des 17 et 18 septembre 2011 (220 entrées), les Vulcan Hot Road remettent la gomme pour une édition 2012, les 15 et 16 septembre prochain.

Samedi 17 septembre à 13h : départ pour une promenade

d'environ 100 kilomètres à travers les petites routes escarpées du Puy-de-Dôme. La suite se passera à l'Arlequin avec repas et deux concerts : les groupes LADY FUEL et TAU-PLESS. Deux forfaits sont disponibles :

- 20 € : balade + souvenir + repas + petit déjeuner dimanche matin

- 5 € : entrée aux concerts à partir de 22 heures

Renseignements 06 70 60 79 34,

mcp-vulcan-hot-road@hotmail.fr

ou <http://mcp-vulcan-hot-road.forumsactifs.com>

Urbanisme

➔ MODIFICATION PLAN LOCAL D'URBANISME N°5

Délibération du Conseil Municipal du 27 Février 2012.

Cette modification vise notamment à faire évoluer le plan de zonage pour permettre la réalisation d'un projet d'extension de la maison de retraite gérée par ORPEA. Les autres points de la modification sont relatifs à une correction de zonage 2AUB rue Sanitas et la création d'un emplacement réservé au niveau du chemin des Pommiers et du carrefour de Chauriat pour l'implantation d'un futur transfo EDF.

Le règlement d'urbanisme est modifié sur les points techniques suivants :

- remplacement du terme « SHOB » par celui de « Surface Plancher »
- points de référence à prendre pour les hauteurs de murs de clôture édifiés en bordure d'un talus
- pose de climatiseurs ou de pompes à chaleur en façade
- obligations liées au séparateur d'hydrocarbure pour les parkings
- débit de fuite au réseau (par l'installation de cuves de récupération d'eaux pluviales ou par un système d'épandage à la parcelle) sur les zones 1AUB et 2AUB.

L'enquête s'est terminée le lundi 25 juin.

➔ HABITAT : PERMIS OU PAS DE PERMIS ?

Depuis le 1^{er} janvier, de nouvelles règles sont entrées en vigueur : tour d'horizon des points les plus importants.

1 - Pas de permis de construire en dessous de 40 m²
Si vous souhaitez réaliser un bâtiment dont la surface n'est pas supérieure à 40 m², une simple déclaration préalable (D.P.) suffit.

Toutefois, s'il s'agit d'une extension, la surface hors d'œuvre nette du bâtiment ne doit pas excéder 170 m². Sinon, le recours à un permis de construire avec architecte est obligatoire.

2 - La surface de plancher de construction : modification importante

Les notions de SHON et SHOB (Surface Hors d'œuvre Nette et Brute) sont remplacées par une seule appellation : la surface de plancher. La surface de la construction est la somme des surfaces de plancher, closes et couvertes, sous une hauteur supérieure à 1,80 m. La surface plancher prend en compte les surfaces s'approchant de la surface habitable. Elle servira au calcul des taxes et du seuil de densité. Toutes les précisions sur :

http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2012/02/cir_34719.pdf

3 - La taxe d'aménagement

La Taxe Locale d'Équipement (TLE) est remplacée par la Taxe d'Aménagement (TA). Elle comprend une part communale et une part départementale. Entrée en vigueur au 1^{er} mars 2012, elle s'applique à toutes les autorisations d'urbanisme. Par délibération du Conseil Municipal en date du 28/11/2011, le taux de la TA est de 3,5%, identique à celui de la TLE.



➔ DES NOUVELLES DES SITES CLUNISIENS

Le début d'année a été marqué par les rencontres du 21 au 24 mars en ECOSSE, à PAISLEY et CROSSRAGUEL, sites les plus au nord. Une centaine de congressistes y ont participé, venus de tous pays dont la France (l'Auvergne était représentée par une délégation nombreuse). Le député George Adam et le ministre Derek Mackay (gouvernement écossais) étaient présents au 2^{ème} forum clunisien au cours duquel était présenté le projet 2012-2016 : la mise en place de chemins de Cluny dans toute l'Europe et la mise en œuvre d'un projet numérique d'envergure, « Clunypedia », qui alliera dans une démarche encore inédite géolocalisation et réalité augmentée, pour la constitution d'une base de données clunisiennes.

Tout le savoir-faire développé par l'école d'ingénieurs Arts et Métiers de Cluny mis au service de l'ensemble du réseau clunisien !

Le 31 mars les sites d'Auvergne se sont retrouvés à St-Germain des Fossés pour faire le point sur les nouvelles adhésions en Auvergne et l'évolution des différents projets en cours. L'espace culturel européen clunisien en fait partie, son objectif : tracer et valoriser les chemins de Cluny en partant ou arrivant de Cluny, par une reconnaissance visuelle et par une implantation

d'éléments définitifs, en accord avec la Fédération Française de randonnée. En Auvergne, grâce au travail des différentes associations et des sites adhérents, la plupart des tracés ont été dessinés en utilisant les cartes IGN (PR et GR). A ce jour de nombreux raccords ont été réalisés. Une commission « Les Chemins de Cluny » est formée avec Nicole Laurent, Michel Guiffrey, Henriette Prieur, Jean-Paul Barret (mozacois), Jacqueline Nivelon, Madeleine Le Marrec.



PAISLEY (Ecosse)

LES MOMENTS FORTS DE 2012

- Rencontre le 11 avril entre la FESC et la FFRP
- Distinction : Chevalier des arts et des lettres, pour Michel GAUDARD
- Rencontre du 7 au 10 juin : exposition des grands itinéraires culturels du Conseil de l'Europe à Pavie en Italie
- Inauguration du chemin de Cluny (ICARE) en juin
- Rencontre en octobre à Dijon (3 jours)
- Exposition d'Agen
- Remise de plaques

Environnement

➔ JOURNÉE ENVIRONNEMENT

Si l'action menée à Mozac le 14 avril fut symbolique, le « butin » trouvé avenue Léo Lagrange et dans le parc de l'Hostellerie, lui ne le fut pas : canettes de bière, papiers, bouteilles plastiques et... oh ! surprise : une piscine inutilisable de plus de 2 m de diamètre trouvée dans un fossé.



➔ ACTION URGENTE

De nombreux nids de chenilles ont été repérés sur le territoire de Mozac. **Il faut impérativement supprimer ceux qui se trouvent encore dans vos arbres**, soit en les brûlant, soit en employant des insecticides appropriés, avant que ces insectes ne prolifèrent.

Le propriétaire d'un terrain non bâti situé à l'intérieur d'une zone d'habitation a l'obligation d'entretenir sa propriété pour ne pas occasionner de gênes pour le voisinage.

De multiples débris, objets, etc... jonchent négligemment le sol devant les points propres et sur les chemins de randonnée du territoire de Mozac : de bien tristes découvertes pour les promeneurs !



Développement durable

➔ DU NOUVEAU DU CÔTÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Rappel : Le Développement Durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures et des autres peuples à satisfaire leurs propres besoins ».

Des actions sont en cours de mise en œuvre pour la ville de Mozac :

Baisse de l'énergie électrique de l'éclairage public :

- remplacement des lanternes : avenues Jean Jaurès et Jean Moulin, rue des Cerisiers, Eugène Thivrier et Pierre et Marie Curie ;
- mise en place de lanternes avec un abaissement du flux lumineux pendant une partie de la nuit : rue de l'Ambène.

Surveillance et diminution de la consommation d'eau potable des bâtiments communaux :

- relève mensuelle des compteurs et analyse des consommations ;
- inventaire des chasses d'eau afin de programmer leur remplacement par des réservoirs 3/6 litres plus économiques.

Amélioration thermique des bâtiments communaux :

- remplacement de fenêtres vétustes sur les bâtiments de la mairie et de l'école.



➔ RÉALISÉS

➔ Réfection d'une partie de l'allée des Saules : travaux achevés mi-mars

- renouvellement de la traversée des eaux pluviales, du réseau et des branchements d'eau potable,
- implantation d'un nouveau poteau d'incendie et réfection de la voirie.

Montant total : 56.000 € TTC financés dans le cadre des Budgets communaux 2012 Voirie et Réseaux.

➔ Travaux rue de l'Ambène

Réalisation d'une chaussée provisoire et pose de l'ensemble des réseaux secs et humides.

Montant total : 570.000 € TTC dont Participations pour Voirie et Réseaux Divers (PVR) de 410.000 € TTC dues par les constructeurs et environ 160.000€ TTC à la charge de la commune.

➔ Rue des Pommiers : au niveau du carrefour des Rues de Chauriat et des Pêchers

Les travaux d'aménagement ont démarré le 21 mai 2012. Une chaussée provisoire va être réalisée et l'ensemble des réseaux secs et humides vont être posés afin de permettre la distribution d'eau potable, d'électricité, de télécommunications et la collecte des eaux usées et pluviales.

Montant total : 85.000 € TTC



➔ EN COURS

➔ Travaux de proximité

Dans le cadre de son programme de réfections ponctuelles de voiries, des interventions ont été effectuées sur 3 rues du lotissement Le Pré du Lac : allée des Chênes, allée des Saules et impasse des Pins pour un montant d'environ 30.000€ TTC. Deux tranches de travaux supplémentaires sur d'autres rues de la commune sont prévues d'ici la fin de l'année.

➔ Allée des Peupliers : abattage des arbres sur le trottoir côté Ouest, courant avril.

Suite aux épisodes venteux de décembre 2011, des problèmes sur le réseau électrique et des risques en termes de sécurité pour les personnes ont été constatés :

- chutes de branches.
- arbres menaçant de tomber sur la chaussée ou sur une habitation.
- coupure de la ligne aérienne d'alimentation électrique (coupure pendant 24 h).
- éclairage public insuffisant sur l'allée des peupliers en raison de la présence de branches devant les candélabres.

Un projet d'aménagement global du trottoir sera présenté aux riverains au cours d'une réunion de concertation courant 2012.



→ LE MOT DE L'OPPOSITION

L'école, où en est-on ?

En mars 2008, pendant la campagne des élections municipales, Michel ARSAC et son équipe annonçaient sur ses tracts qu'un des dossiers prioritaires serait le regroupement des deux écoles.

En avril 2008, la lettre du Conseil municipal informait les citoyens du lancement du travail de réflexion sur la restructuration des écoles.

En juillet 2009, le magazine municipal d'information mentionnait qu'il était provisionné au budget une somme pour l'achat du terrain.

En avril 2012, au dernier Conseil municipal, a été validé l'achat du terrain par l'intermédiaire de l'EPF-SMAF. Quatre années se sont écoulées :

- Sans ébauche de planning de réunion de travail pour faire l'état des lieux et lancer une étude sur les besoins, en concertation avec l'équipe pédagogique, les parents d'élèves et les élus.
- Sans projection sur le potentiel d'élèves qui fréquenteront les écoles dans les années à venir en fonction des projets d'urbanisme.

Le dossier ne semble plus prioritaire pour la municipalité en place ou alors c'est une étude à la vitesse d'escargot.

Impôts locaux - budget 2012

Le ministère du Budget a augmenté les bases de 1,8 % ; la municipalité a voté l'augmentation de 2,5 % en moyenne sur les trois taux des taxes d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti, soit un total de 4,3 % d'augmentation supportée par les contribuables mozacois.

Pour quelle utilisation ? Des projets d'investissement quasi inexistant, un budget de fonctionnement qui ne prend pas en compte l'entretien courant permettant une amélioration du cadre de vie des Mozacois : entretien des voiries, des espaces verts, des chemins, des espaces de convivialité, des bâtiments communaux.

L'équipe de Mozac Avenir et Solidarité vous souhaite de passer un bon été et espère que le changement améliorera la vie des citoyens.

Mozac Avenir et Solidarité, élus de gauche : Jean Cachinero, Béatrice Castelluci, André Chanudet, Dominique Louste, Édith Michaud, Matthieu Perona.

→ LE MOT DE LA MAJORITÉ

LES ECOLES AU CŒUR DE NOS PREOCCUPATIONS

Ecole élémentaire

En matière de sécurité d'abord, la passerelle piétonne franchissant la rue Sanitas sera réalisée pendant les vacances d'été, pour être opérationnelle à la rentrée. Elle s'intégrera parfaitement dans le paysage. Il n'y aura plus aucune traversée de rue par les enfants pendant le temps scolaire et c'était bien là le but recherché. Les procédures d'entrée et sortie de l'école sont maintenues en l'état avec la fermeture du premier tronçon de la rue Sanitas pendant 30 mn.

Toujours à l'école élémentaire, le « préfabriqué » construit provisoirement il y a cinquante ans, sera démoli durant l'été. Il abritait la bibliothèque et l'harmonie qui sont désormais logées à la maison des associations. Des toilettes extérieures, plus adaptées, plus hygiéniques seront construites également. Enfin, le terrain jouxtant celui de l'école sera acquis par l'intermédiaire de l'EPF. Il servira à redonner de l'espace à l'école et à supporter tout projet d'extension future.

Ecole maternelle

À l'école maternelle une cinquième classe ouvrira à la rentrée. L'effectif global restant sensiblement le même, le résultat sera très bénéfique au niveau de chaque classe. Un projet d'extension du 1^{er} étage est lancé dès la rentrée pour être opérationnel en septembre 2013.

Il s'agit, à l'étage, du doublement du local des ATSEM et de la création d'un nouvel espace d'environ 100 m². Cet espace recevra des toilettes et une salle d'activités. Ce projet apportera un confort supplémentaire aux 3 classes logées à l'étage.

LA BIBLIOTHEQUE

Ou plutôt le « point lecture », va quitter le « préfabriqué » de la cour de l'école pour s'installer à la maison des Associations, allée des peupliers, à la rentrée de septembre. C'est Riom communauté, détenteur de la compétence lecture publique, qui doit gérer le transfert après quelques aménagements des nouveaux locaux ; des locaux plus confortables, plus lumineux, accessibles aux personnes handicapées et bénéficiant d'un stationnement aisé.

La bibliothèque actuelle sera fermée en juillet et août.

ELECTIONS PRESIDENTIELLES

MOZAC toujours mobilisée ! Notre taux de participation est encore largement supérieur à la moyenne nationale. Bravo les mozacois, cet engagement citoyen est une tradition bien ancrée.

Le groupe de la majorité



Théâtre

→ LE MISANTHROPE ET L'Auvergnat, LE 20 AVRIL

Humour, suspens et musique... Un voyage drôle et plein d'humanité au cours duquel le public a passé un bon moment festif, et joyeux.



Humour

→ KHALID ET JESSICA, LE 11 MAI

Avec Khalid, les spectateurs de l'Arlequin ont découvert le foot de l'autre côté de la Méditerranée, la légion étrangère qui n'est plus ce qu'elle était... ils ont beaucoup... beaucoup ri...



Festival Jazz aux sources

→ LA CUISINE AU JAZZ, LE 18 MAI

Malgré le week-end prolongé de l'Ascension, les spectateurs sont venus nombreux déguster la recette du jour, franchement toquée, de l'Orphéon Célesta. Surréaliste... légère et délicieuse.



Piano à Riom

→ PHIL'ART'CELLISTES, LE 04 JUIN

Le festival n'a pas failli à sa réputation avec un concert d'ouverture remarquable.

Les spectateurs, fidèles du festival ou néophytes, ont assisté à une soirée de grande qualité : un voyage dans le passé avec les musiques de films américains qui ont marqué nos esprits.




 Etat civil

NAISSANCES

| | |
|--|------------------|
| RAMOS João | 13 décembre 2011 |
| de FIGUEIREDO Clara, Danielle, Elisa | 15 décembre 2011 |
| CAZORLA Arthur, Guy, Patrick | 16 décembre 2011 |
| BENONI Bonheur | 4 janvier 2012 |
| RENAUC Elliott, Christian | 17 janvier 2012 |
| AURIAC Emmie | 29 janvier 2012 |
| AURIAC Joris | 29 janvier 2012 |
| CONTRERAS Chelby, Catherine | 23 mars 2012 |
| VINCENT Inna | 24 mars 2012 |
| GOLIARD Lise, Maria, Rachel | 25 mars 2012 |
| PINEL Camille, Marie, Elise | 25 mars 2012 |
| GAILLARD Mila, Andréa, Laura | 26 mars 2012 |
| SALTEL Mélissandre, Emilie | 31 mars 2012 |
| CHEVREL Léandre, Fernand, André | 2 avril 2012 |
| AUBIGNAT Ruben, Juvenal | 18 avril 2012 |
| ARMAND Aline, Claire | 20 avril 2012 |
| FERRAND Tom, Anthony | 21 avril 2012 |
| MATHIEU Lina | 26 avril 2012 |
| PASSERA Milan | 28 avril 2012 |
| VANDEMOORTELE Elise | 30 avril 2012 |
| BARBOSA Gladys, Danièle, Michèle | 5 mai 2012 |



DÉCÈS

| | |
|--|--------------------------|
| Marcel CHIRENT | 29 novembre 2011 |
| Juliette JAMOT | 15 décembre 2011 |
| René RIGOLET | 19 décembre 2011 |
| Louise BŒUF Vve JABOT | 2 janvier 2012 |
| Marie-Dominique JABOT Vve POINTU | 10 janvier 2012 |
| Marie CHAZAL Vve BAISSAT | 16 janvier 2012 |
| Elise LAFARGE Vve BORNES | 17 janvier 2012 |
| Laurent SALA | 19 janvier 2012 |
| Jean-Luc COUCHARD | 10 février 2012 |
| Pierre MOURDON | 10 février 2012 |
| Céline JULIEN Vve PARSOIRE | 15 février 2012 |
| Jérémy JACOUTON | 21 mars 2012 |
| Louis-André MARIE-SURELLY | 8 avril 2012 |
| Manuel RAMALHO DA SILVA | 14 avril 2012 |
| Gabriel TOURNADRE | 17 avril 2012 |
| Antonia TIXIER | 20 avril 2012 |
| Suzanne OLIGIER Vve RIGOLET | 1 ^{er} mai 2012 |
| Marcelle BIGOLET Vve PELISSIER | 3 mai 2012 |
| Anne-Marie CORCHIA epse ARTIGNAN | 5 mai 2012 |
| Dominica ZASSO Vve HEMERY | 11 mai 2012 |
| Guy CHAUTARD | 14 mai 2012 |



MARIAGE

| | |
|--|-------------|
| Nicolas FAYE et Carine CHANTERANNE | 2 juin 2012 |
|--|-------------|



➔ JUIN

| | | | | |
|------------|----------------------------------|------------------|---------------------|------------|
| 29 | Kermesse école maternelle | Ecole maternelle | Ecole | Après-midi |
| 30 & 01/07 | 90 ans de la gauloise gym | Gauloise gym | Gymnase et Arlequin | Journée |

➔ JUILLET

| | | | | |
|----|--------------------------------|--------------|----------------------------|-------|
| 13 | Retraite aux flambeaux | Municipalité | Départ du complexe sportif | 21h30 |
| 13 | Spectacle pyrotechnique | Municipalité | Complexe sportif | 22h45 |
| 14 | Défilé | Municipalité | Départ place St Paul | 11h |

➔ SEPTEMBRE

| | | | | |
|----|---|--------------------------|-------------------------|-----------------|
| 08 | Forum des associations | Municipalité | Arlequin | 14h / 18h |
| 13 | Conférence : Du jardin à la cuisine | Jardiniers de France | Arlequin | 20h |
| 15 | Préliminaires de doublettes | Boules de Mozac | Complexe sportif | A partir de 13h |
| 19 | Réunion de programmation annuelle des associations | Mairie | Maison des associations | 20h |
| 22 | Colloque : les églises majeures de l'art roman | Club historique mozacois | Arlequin | Journée |
| 29 | Ouverture de la saison culturelle | Mairie | Arlequin | 20h30 |

➔ OCTOBRE

| | | | | |
|----|--------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|---------|
| 06 | Fête des potirons | Jardiniers de France Mairie | Parc A. Bossin | Journée |
| 13 | Vide grenier | Comité de jumelage | Complexe sportif Terrain Brodiez | Journée |

Contrôle Technique Automobile

REMISE DE 10%*
Sur présentation de ce bon

*Offre valable du 1-12-2011 au 31-12-2012, non cumulable avec d'autres promotions et quant.

NOUVEAU : AUTO SECURITE
ouvert sans interruption
7 h - 19 h
Prenez rendez-vous
directement sur notre site
controle-technique-mozac.autosecurite.com

PLACE Stéphane
8, rue de l'Hôtel-de-Ville
63200 MOZAC
Tél. : 04 73 38 59 38
Entreprise indépendante affiliée au réseau Auto Sécurité, membre du groupe SGS

Menuiseries Center 63200 MOZAC
Tél. 04 73 64 38 05
Fax 04 73 64 38 06

Voire technicien conseil professionnel près de chez vous !
✓ DEVIS GRATUIT ✓ SUR MESURE ✓ RÉNOVATION

PORTES **PORTAILS** **VOLETS ROULANTS STORES** **FENÊTRES**
Bois / PVC / Alu

-10% SUR CHAQUE PRODUIT
sur un devis établi du 25 juin 2012 au 30 septembre 2012

Delaye

Locations d'autocars
de 15 à 57 places



53, avenue Jean Jaurès - Z.A. - 63200 Mozac
Tél. 04 73 38 64 67 - Fax 04 73 38 17 80
www.carsdelaye.fr

Ucar LOCATION DE VEHICULES



Carrosserie Vincenot, face au Leclerc

Retrouvez tous nos tarifs sur www.ucar.fr

UCAR Carrosserie AD Vincenot
Espace Mozac - Route de Volvic - RIOM
04 73 64 82 27, ucar-riom@wanadoo.fr

LE LIBERTY
RESTAURANT - GRILL

Terrasse d'été
Apéritif dînatoire
Buffet à emporter

Service
Accueil

Qualité

Convivialité

7j/7 - Dimanche & Jours Fériés
Midi & Soir - Repas de Groupes
Parking

C.COMMERCIAL - RIOM SUD
Av. de Clermont-Ferrand
63200 Ménérol

04 73 38 89 80

billet

TRAVAUX ROUTIER

Zone du Chancet - 63530 Volvic
Tél. 04 73 38 79 83

COIFFURE MIXTE

Les mardi, mercredi et jeudi
8h30 - 12h / 14h - 18h30

Le vendredi
8h30 - 12h / 14h - 19h

Le samedi
8h - 16h NON STOP

32 ter, rue de l'Hôtel de Ville - 63200 **MOZAC**
04 73 38 58 44

T.P.M.C Votre partenaire Sécurité
VOL - INTRUSION - INCENDIE - PROTECTION DOMESTIQUE

apsad NF
Service d'installation et de maintenance des extincteurs

Transmetteur téléphonique

Détecteur de mouvement

Détecteurs d'ouverture

Détecteur de fumée
Détecteur de chaleur

Sirène flash

Sonde d'inondation
Sonde congélateur

Interphone vidéo

Détecteur d'ouverture de porte de garage

Détecteur de bris de glace

Clavier de commande

Sirène intérieure

Centrale d'alarme

Extincteur pour feux A, B, F (solides, liquides, huile)

T.P.M.C Parc d'Activités Cap Nord - ZAC de LAYAT - 63 200 RIOM
04 73 63 05 44 - tpmcsecurite.com

E.LECLERC

Espace Mozac

Tel: 04.73.63.23.70
direction VOLVIC

24/24

espace culturel

Une heure pour soi



BLOT IMMOBILIER

2 agences à votre service

MOZAC

12 bis Rue de l'Hôtel de Ville
04 73 97 30 71

CLERMONT-FD

43 Rue Fontgiève
04 73 36 22 08

Toutes nos offres sur
www.blot-immo.com

MAJUSCULE

AU BUREAU *comme à la maison*



HORAIRES D'OUVERTURE

Du Lundi au Samedi
9H00 / 12H00
14H00 / 19H00

PGDis. 59, avenue Jean Jaurès 63200 Mozac
Tél : 04.73.38.01.56 – Fax : 04.73.38.57.14
Email : riom@pgdis.com

LORENOVE

Portes
Ouvertes

VERANDA
PLUS

Vous avez un projet de rénovation de vos fenêtres, stores et fermetures ?
C'est l'occasion de venir profiter de nos conseils !

Venez découvrir Activhome et la véranda

**DEVIS
GRATUIT**

ÉTUDE 3D
PERSONNALISÉE
POUR LES
VÉRANDAS

FENÊTRES
VOLETS
STORES
PORTES D'ENTRÉE
PORTES DE GARAGE
PORTAILS
VERANDAS

www.lorenove.fr

AUVERGNE - ECO HABITAT
67, avenue Jean Jaurès - 63200 MOZAC
Tél. 04 73 64 38 71
auvergnehabitat.clermont@lorenove.fr

Fenêtres
LORENOVE

L'IMPRIMEUR
COM
IMPRIMERIE

Faites
bonne
impression

CONCEPTION
GRAPHIQUE

IMPRESSION
NUMÉRIQUE

IMPRESSION
GRAND FORMAT

IMPRESSION
GRANDE SÉRIE OFFSET

80, av. Jean Jaurès - ESPACE MOZAC

Artisans, commerçants, entreprises
si vous souhaitez paraître
dans le bulletin municipal de Mozac
contactez la régie publicitaire
Jacques Juin au 04 73 38 82 95



➤ délégation auvergnate sur un site clunisien écossais

VIS TA VILLE...



➤ à la crèche : jeux des grands



➤ à la crèche : jeux des petits



➤ à la crèche : éveil musical



➤ écoles et centre de loisirs à expo sciences



➤ judo



➤ le cazom en sortie



➤ sortie piscine des maternelles

